LA LOI DE FINANCES 2016 ADOPTÉE PAR L'APN

Forte pression sur le portefeuille des citoyens

Adopté hier par l'Assemblée populaire nationale, envers et contre toutes les voix hostiles, le projet de loi de finances pour 2016 aura comme impact essentiel une lourde pression sur le portefeuille des Algériens.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Même s'il a suscité de vives réactions au sein de l'hémicycle et que son vote se soit déroulé difficilement, rejeté par plusieurs parlementaires se réclamant de l'opposition, le projet de loi de finances pour 2016 a été adopté par la majorité des députés.

Présenté le 22 novembre dernier en séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, le projet de cadrage budgétaire et fiscal pour 2016 comporte néanmoins des dispositions assez contraignantes pour le simple citoyen.

Décidées dans le contexte de réduction sensible des revenus du pays et de la quête de ressources supplémentaires, des augmentations conséquentes des prix de certains produits entreront en vigueur dans quelques semaines.

L'énergie plus chère

Ainsi, la consommation d'électricité et de gaz sera plus chère. En effet, le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été ramené selon le projet de 7% à 17% pour une consommation d'électricité dépassant les 250 kWh/trimestre et une consommation de gaz naturel supérieure à 2 500 thermies/trimestre.

Certes, le taux de la TVA de 7% est maintenu pour les consommations d'énergie inférieures à 250 kWh et 2 500 thermies. Relevons à ce propos que le projet prévoyait initialement un seuil de 125 kWh pour l'application du taux de 17%. Néanmoins, le relèvement du taux de la TVA qui a été agréé par les députés signifiera que les Algériens payeront plus cher leur énergie. Cela même si aucune révision des tarifs (gelés depuis 2006 à 4,37 dinars le kWh pour l'électricité) n'a été encore envisagée par l'exécutif. Mais dans la mesure où les ménages consomment généralement davantage que ces seuils, indépendamment de leurs niveaux sociaux et modes de vie, la facture sera systématiquement plus élevée.

Une dépense qui sera plus importante en raison de l'utilisation d'appareils de chauffage tant électriques qu'au gaz en hiver et de climatiseurs en période caniculaire. Ce qui implique également que les opérateurs économiques, les distributeurs et autres prestataires de services et biens verront leurs coûts de production et de revient ainsi que leurs différentes charges augmenter. Par conséquent, ces opérateurs seront enclins à les répercuter sur leurs prix de vente et prestations. Ce qui provoquera une certaine hausse de l'inflation. Celle-ci sera également encouragée par l'application d'une autre mesure.

Les carburants aussi

Ainsi, le projet de loi de finances prévoit le réajustement de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) dans une fourchette de 2 à 5 dinars l'hectolitre selon le type de carburant. Et dans la mesure où le projet prévoit également le relèvement du taux de la TVA à 17% pour le gasoil, les prix des carburants augmenteront d'au moins quatre dinars par rapport à leurs niveaux actuels.

Photo : Samir Sid

Des difficultés pécuniaires supplémentaires pour les automobilistes.

En notant que la carburation au diesel sera plus chère, dans la mesure où la LF 2016 prévoit une taxe d'assurance sur le gasoil, de l'ordre de 1 000 dinars à 2 000 dinars selon la puissance des véhicules (seuil de 5 CV). Or, une hausse sensible des prix des carburants qui grèvera doublement le budget des ménages.

Outre la hausse des prix à la pompe, les conducteurs et les citoyens devront payer plus cher certains produits et notamment les biens de consommation.

En effet, les transporteurs, les opérateurs économiques et autres prestataires de biens et services répercuteront inéluctablement la hausse des tarifs des carburants sur leurs prix.

D'autres augmentations sont prévues

De même que les citoyens devront payer plus cher la vignette automobile des véhicules utilitaires et de tourisme, en fonction du type du véhicule, de son âge et de sa puissance. Ainsi, des augmentations allant de 1 000 à 3 000 dinars et de 200 à 2 000 dinars sont prévues respectivement pour les véhicules utilitaires et de transport et les véhicules de tourisme.

Des hausses qui ne concernent pas toutefois les véhicules carburant au gaz naturel et au gaz propane liquéfié (GPL).

La LF 2016 prévoit également des augmentations importantes pour certains services, notamment l'accès à internet via notamment les appareils de téléphonie mobile pour lequel le taux de la TVA a été ramené à 17%, ou l'acquisition d'ordinateurs, équipements et composants électroniques pour laquelle le relèvement de la taxation douanière avait été prévu. Outre l'ajustement de la taxe intérieure de consommation pour certains biens alimentaires et non alimentaires, le projet impactera également le portefeuille des ménages par le biais notamment de l'élargissement de la taxe d'habitation.

Certaines dispositions de la LF 2016 polémiques

Notons par ailleurs que le projet de loi de finances pour 2016 comporte également des mesures d'ordre fiscal et économique voulues stimuler l'investissement.

Cela même si certaines dispositions qui ont été proposées par l'exécutif ont suscité la polémique et ont failli être modifiées ou remises en cause, s'agissant notamment de la gestion des entreprises publiques et de la régulation budgétaire, avant d'être proposées de nouveau au vote.

Notons que le ministre des Finances a, de manière inédite, usé de la possibilité de soumettre un amendement oral en plénière concernant la disposition permettant au gouvernement de réguler le financement budgétaire de certains projets.

En somme, la loi de finances pour 2016, quel que soit le niveau des augmentations effectivement agréées, constituera certainement pour les citoyens, au pouvoir d'achat insuffisant, une source de difficultés pécuniaires supplémentaires.

C. B.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS À PROPOS DE L'AUTOROUTE EST-OUEST :

«Le tronçon d'El Tarf sera achevé»

Arrivé en début d'après-midi de dimanche dernier à la limite territoriale de la wilaya de Skikda avec celle de Annaba, où l'attendait le wali Youcef Cherfa, le ministre des Travaux publics Abdelkader Ouali s'est aussitôt rendu à Dréan (El Tarf) point de départ du chantier du dernier tronçon achevant le gigantesque projet d'autoroute Est-Ouest.

Longue de 1216 km, cette infrastructure routière reliera la frontière Ouest dans la wilaya de Tlemcen à celle Est à El Tarf. «Nous sommes aujourd'hui en négociation avec notre partenaire (le consortium nippon Cojaal ndlr) qui a entamé les travaux du tronçon de la wilaya d'El Tarf pour essayer de trouver un arrangement afin de terminer ce tronçon de 84 km. Ce dernier a gelé mais sans toutefois retirer sa plainte déposée devant le tribunal international. Nous n'allons pas attendre éternellement. Accord ou pas, nous sommes déterminés à achever ce qui reste de l'autoroute Est-Ouest au profit de nos populations de cette région frontalière. Et avec la réalisation des 13 km du contournement de Djebel El-Ouahch, les entreprises nationales publiques ou privées ont démontré leur savoir-faire dans le domaine», a indiqué le ministre lors de la conférence de presse qu'il avait animée à la nouvelle aérogare Rabah-Bitat. Sur ce site, le ministre s'était enquis de l'état d'avancement des travaux d'extension du parking avions pour passer de six aires de stationnement actuellement à 11aires pour être au rendez-vous de la fin du mois de décembre 2015 prévu pour la réception de la totalité de l'infrastructure aéroportuaire.

Préalablement, le ministre des travaux publics s'était rendu sur le site du projet de dédoublement sur 27,6 km de la RN 21 reliant Annaba à Guelma à partir de l'échangeur El Hadjar jusqu'à Aïn Berda.

Le ministre s'est attardé à écouter les explications fournies par les techniciens. Il a également pris connaissance des différentes mesures pour concrétiser rapidement le tronçon en question. Avant de quitter Annaba, Abdelkader Ouali a inspecté le chantier de l'échangeur Seybouse-Sidi Brahim en cours de réalisation. Cet équipement public complète les différents ouvrages de l'autoroute Est-Ouest.

«Il permet à la wilaya de Annaba de rattraper le retard mis dans le renforcement de son réseau routier», précisera le ministre. Même si les travaux du tronçon Dréan-Oum Tboul long de 84 km dans la wilaya d'El Tarf sont à l'arrêt depuis plus de quatre ans, ces nouvelles acquisitions auront des retombées économiques considérables pour Annaba.

L'échangeur de Sidi Brahim vise à raccorder le chef-lieu de celle-ci à l'autoroute Est-Ouest. Elle est appelée à être dotée des équipements conformes aux normes internationales. «L'objectif ciblé par ces réalisations est de soutenir le rythme du développement local et de renforcer la compétitivité et l'attractivité économique de la région tout en facilitant le flux croissant de transport de marchandises et de voyageurs». Tel est en tout cas l'avis d'un grand nombre de cadres locaux et nationaux des travaux publics. Ajoutés à l'autoroute Est-Ouest, les équipements réalisés tels l'échangeur de Sidi Brahim, le pont Y et celui de Sidi Salem représentent une bouffée d'oxygène. Elle impactera positivement sur toute l'économie de la région, y compris le secteur du tourisme», a affirmé un des membres de l'Assemblée populaire de wilaya de Annaba.

Photo : Samir Sid

Un arrangement sera trouvé pour finir les 84 km qui restent.

Se réjouissant de l'ouverture à la circulation du tronçon autoroutier de 13 km dans la wilaya de Constantine, le même élu a estimé que «ce nouvel acquis boostera la croissance économique à travers ses effets d'entraînements sur tous les autres secteurs de l'économie régionale».

Mettant l'accent sur les gains et les avantages générés par l'autoroute notamment en termes de temps, de confort et de sécurité, en plus de ces effets positifs sur la destination touristique, Abdelkader Ouali a abordé d'autres questions liées aux projets que son département envisage de mettre à exécution dans un proche avenir.

A. Bouacha